5. Les mesures sont communiquées aux Nations Unies.

Les résultats de nos mesures sont communiquées chaque année au Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants. Cette communication est faite sous la forme d'un rapport adressé au Secrétaire général et aux membres du Comité. Le rapport est diffusé à toutes les délégations des pays membres de l'Organisation des Nations Unies.

Le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants a été créé en 1955 par une décision de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il est composé d'experts scientifiques originaires de quinze pays et représentant les diverses disciplines intéressées : biologie, médecine, génétique, physique.

Ce comité rassemble les résultats des contrôles et études réalisées dans les Etats membres, en assure l'exploitation et, sur ces bases, juge de l'état et de l'évolution de la situation dans le domaine de la contamination radioactive. Il adresse ses conclusions chaque année à l'Assemblée générale et publie tous les trois ans un rapport d'ensemble accompagné d'annexes.

Dans son rapport de 1969, et plus nettement encore dans celui de 1972, le Comité a clairement indiqué que les apports de contamination radioactive dus aux essais nucléaires atmosphériques actuels étaient faibles et ne modifiaient pas de façon significative la situation créée par les expérimentations antérieures. Des extraits de son rapport de 1972 figurent en annexe. (Voir annexe A. V.)

Le fait que, lors de sa dernière réunion du mois de mars 1972, le Comité ait demandé à être déchargé de l'obligation de communiquer chaque année ses conclusions à l'Assemblée générale, repoussant ainsi à 1974 sa prochaine communication, montre bien qu'il n'éprouve aucune inquiétude sur le sujet considéré.

s observations sont confrontées c celles des pays intéressés.

Nous avons accepté de confronter nos mesures et nos observations avec celles des différents pays intéressés. Nos experts ont pris part à cet effet à plusieurs rencontres scientifiques avec des experts étrangers.

Plusieurs personnalités scientifiques de différents pays ont été invitées au cours des années dernières à venir se rendre compte sur place des conditions dans lesquelles étaient effectués les essais et à prendre connaissance des précautions prises. Tout récemment, au mois de mars 1973, des experts de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont visité les sites de tirs et reçu des explications détaillées sur la façon dont se déroulaient les opérations.

D'autre part, des réunions d'experts ont été organisées à Guayaquil en Equateur au mois de juin 1972 et à Canberra au mois de mai 1973. Ces réunions ont permis à des scientifiques de plusieurs pays du continent sud-américain puis de l'Australie d'échanger leurs vues avec les experts français et de confronter les résultats et les méthodes de calcul utilisées. Elles ont abouti à la mise au point des communiqués communs dont les textes sont reproduits en annexe. (Voir annexes A. VI et A. VII.)

Un accord est apparu quant aux résultats des contrôles : les mesures effectuées dans les différents pays concordent. L'accord existe également sur les méthodes qui permettent d'estimer les doses d'irradiation.

A aucun moment, lors de ces diverses rencontres, nos mesures et nos observations n'ont été contestées scientifiquement.

A Guayaquil, il a été reconnu notamment que la contamination radioactive due à nos expérimentations était non significative. A Canberra, les personnalités scientifiques australiennes ont admis que l'action sur les êtres humains de faibles doses et de très faibles doses comme celles qui résultent des essais n'a jamais été observée.